
RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2016

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 3 octobre 2016, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : François Gélinau, doyen et président du conseil, Samuel Beaudoin, Nick Bernard, Manon Boulianne, Philippe Carpentier, Yanick Charette, Félix-Antoine Cloutier, Johanne Dompierre, Erick Duchesne, Samuel Dussault, Stephen Gordon, Julien-Pierre Hogue, Isabelle Hudon, Guy Lacroix, Lyse Langlois, , Pascale Laveault-Allard, Claudia Loupret, , Nicolas Mazellier, Dominique Morin, Gina Muckle, Cédric Noël, Sylvie Poirier, Mariana Racine Mendez, Gilles Tremblay et Jean Vézina.

Excusés : Kamel Béji, André C. Drainville, François Desjardins, Sabrina Doyon, Marc-André Dubois, Marie-Hélène Gagné, Giselle Lafleur, Cindy Larochelle, Louis Massicotte, Annie Picard, Odile Poliquin-Michaud, David Samson et Justin Savoie.

Invités : Ariane Arsenault, Mathieu Bernier, Chantal Charlebois, Harold Germain, Pascaline Lamare, Julie Rodrigue, et Marylène Tessier.

1. Adoption de l'ordre du jour

Manon Boulianne demande l'ajout du point *10. Affichage publicitaire au pavillon Charles-De Koninck* et que l'ordre du point suivant soit modifié en conséquence.

Il est proposé par François Gélinau appuyé par Manon Boulianne :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié ».

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016

Manon Boulianne mentionne une coquille au point 4. *Informations du doyen.*

Il est proposé par François Gélinau appuyé par Manon Boulianne :

« Que le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016 soit adopté tel que modifié ».

Adopté à l'unanimité

3. Informations de la direction

Le doyen rappelle que l'Université Laval fait une priorité du recrutement étudiant, toute clientèle confondue. Un plan de recrutement est en cours d'élaboration à la Faculté des sciences sociales. La version préliminaire de celui-ci doit être présentée en octobre au comité exécutif.

Il présente madame Ariane Arsenault, nouvelle chargée des communications à la Faculté, et mentionne les dossiers sur lesquels elle travaillera.

La publication d'une infolettre facultaire est prévue dès cet automne. Il est également prévu de publier une programmation d'activités facultaires, incluant un cycle de conférences.

Lyse Langlois informe les membres du Conseil du lancement de *La Soirée Prix et Distinctions* qui aura lieu en décembre prochain. Il s'agit d'une nouvelle initiative de la Faculté des sciences sociales visant à reconnaître et à promouvoir les réalisations et les accomplissements des professeurs-chercheurs. Elle sera également l'occasion de reconnaître le soutien apporté par les professionnels de recherche. Cinq nouveaux prix en recherche seront offerts ainsi que trois prix d'excellence en enseignement (dans les années antérieures, ces prix en enseignement étaient offerts durant la Soirée des prix d'excellence). Elle souligne que la Soirée des prix d'excellence, que tous connaissent bien et qui a lieu annuellement afin de mettre en lumière les efforts déployés par les étudiants de la Faculté, est maintenue dans sa formule habituelle et aura lieu en février 2017. Elle visera dorénavant la reconnaissance des étudiants uniquement. La Soirée Prix et Distinctions quant à elle aura lieu tous les deux ans, il s'agit de deux événements distincts.

Elle fait mention de la table de la recherche et indique que l'élaboration de la politique facultaire de la recherche est sur le point d'être finalisée.

Nick Bernard, conseiller à la recherche, informe les membres du Conseil de la période active des concours réguliers ainsi que des concours additionnels.

Gina Muckle annonce qu'en date du 28 septembre, les données sur les nouvelles inscriptions à la Faculté des sciences sociales indiquent une augmentation de la clientèle étudiante au 1^{er} et au 3^e cycle, soit de 1 % au 1^{er} cycle et de 3,7 % au 3^e cycle, alors qu'une diminution de 7,5 % est observée au 2^e cycle.

L'examen approfondi des programmes qui enregistrent une diminution de la clientèle étudiante en comparaison avec les années précédentes permettra d'identifier des cibles prioritaires d'action en recrutement étudiant d'une part, mais permettra aussi d'identifier des actions prioritaires au vice-décanat aux études. L'examen d'ajout d'un plus grand nombre de passages intégrés bac-maîtrise est un exemple d'action qui sera examiné.

Plus tôt cette année, le doyen s'était engagé à ce que la Faculté fasse quelque chose pour compenser la diminution des fonds octroyés par la Faculté des études supérieures et postdoctorales, laquelle accorde dorénavant une somme forfaitaire de 150 \$ pour chacune des participations d'un examinateur externe à une soutenance. Un plan de soutien financier pour la participation de l'examineur externe à une soutenance a été adopté à la Faculté des sciences sociales en mai. Ce plan consiste en :

1. Lorsque la soutenance se déroule par voie électronique, la Faculté assumera les frais de l'Université Laval et remboursera la totalité des frais encourus par l'examineur externe pour l'organisation de la visioconférence dans son établissement, s'il y a lieu.
2. Pour une participation de l'examineur externe en présentiel, la Faculté accordera un montant additionnel de 350 \$ à la somme forfaitaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ce qui portera le montant maximal accordé par soutenance à 500 \$.

Gina Muckle donne des informations quant au programme de tutorat par les pairs pour l'automne 2016. Ce programme du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales octroie un soutien financier additionnel afin d'appuyer la réussite dans les cours de base au baccalauréat (cours de série 1000) dans des cours considérés plus difficiles. Ce montant permet d'engager des tuteurs (bonification du soutien à l'enseignement). Pour l'automne 2016, le VREAI a mis à la disposition de la Faculté des sciences sociales un montant permettant d'offrir 523 heures de tutorat. Il s'agit d'un montant global pour l'ensemble de la Faculté à répartir entre les cours. L'approche retenue à la Faculté afin de répartir ces heures de tutorat a permis de bonifier le soutien aux étudiants dans tous les cours obligatoires offerts à la session d'automne 2016 dont les taux d'abandon et d'échec sont supérieurs à 10 %.

4. Questions des membres

Aucune question.

5. Plan d'action du doyen pour les programmes d'anthropologie

François Gélinau présente brièvement chaque recommandation et suggestion du Plan d'action du doyen pour les programmes d'anthropologie ainsi que les principales actions proposées en lien avec chacune.

Une discussion s'en suit relativement à des dépôts de mémoire de maîtrise et de thèse doctorale en anthropologie qui auraient eu lieu entre 1970 et 1974, la place des chargés de cours et des auxiliaires d'enseignement dans ce plan de même que le rôle de la direction du département.

Il est proposé par Sylvie Poirier appuyée par Manon Boulianne :

« Que le plan d'action du doyen pour les programmes d'anthropologie soit adopté tel que lu ».

Le vote est demandé.

Pour : 12
Contre : 1
Abstentions : 5

Adopté à la majorité

6. Politique tableau et mentions d'honneur (état de la situation)

Gina Muckle fait un résumé de la Politique des mentions d'honneur et du tableau d'honneur de la Faculté. Elle explique que ces critères demeurent pertinents, mais qu'il y aura une évolution de leur application. Cela permettra notamment de ne pas exclure les étudiants qui sont passés d'un premier programme de baccalauréat à un second programme de baccalauréat de la Faculté, de même que de tenir compte de l'évolution du *Règlement des études*.

Mentions d'honneur

- a) À partir de maintenant, l'étudiant pourra avoir acquis un certain nombre de crédits dans un autre programme (baccalauréat ou certificat), qui seront automatiquement récupérés dans son cheminement au sein d'un baccalauréat de la Faculté des sciences sociales.
- b) Pour refléter l'évolution du *Règlement des études*, la moyenne dite de cheminement sera dorénavant utilisée.

Tableau d'honneur

- a) L'étudiant pourra avoir fréquenté un autre programme, dont les crédits sont automatiquement récupérés dans le baccalauréat de la Faculté dont il diplômé.

Les passerelles (DEC-BAC) sont ainsi admissibles, même si le baccalauréat peut être obtenu en quatre sessions.

- b) Pour refléter l'évolution du *Règlement des études*, la moyenne dite de la diplomation sera dorénavant utilisée.

7. Modifications à l'admission du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales

Gina Muckle mentionne que le baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales est un programme contingenté à 80 étudiants. À l'automne 2016, nous y comptons 54 inscriptions. Afin d'obtenir le contingentement, on propose d'ouvrir exceptionnellement les admissions au programme à l'hiver 2017.

Gina Muckle présente les propositions.

CONSIDÉRANT QUE le programme de baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales est actuellement contingenté à 80 places;

CONSIDÉRANT QUE ce contingentement n'a jamais été atteint malgré le nombre croissant des demandes d'admission;

CONSIDÉRANT QUE les ressources des départements impliqués dans le programme permettent d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants que le nombre de nouveaux inscrits chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les admissions à ce programme ne sont actuellement possibles qu'à la session d'automne;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des admissions à la session d'hiver pourrait permettre de combler le contingentement annuel du programme;

Il est proposé par Claudia Loupret appuyée par Erick Duchesne :

« D'ouvrir, à titre exceptionnel, les admissions au baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales à la session d'hiver 2017 ».

Il est également proposé par Claudia Loupret appuyée par Erick Duchesne :

« De fixer le contingentement à 20 places pour la session d'hiver 2017, et de répartir ces places au prorata des demandes dans chaque catégorie d'étudiant ».

Adopté à l'unanimité

8. Nominations aux directions de programmes

Il est proposé par Erick Duchesne appuyé par Julien-Pierre Hogue :

1^{er} cycle

Relations industrielles

« Que le mandat de monsieur Frédéric Hanin, directeur des programmes de 1^{er} cycle en relations industrielles, soit prolongé jusqu'au 30 avril 2018 ».

« Que le mandat de monsieur François Bernard Malo, directeur des programmes de certificat en relations du travail, de certificat en gestion des ressources humaines ainsi que des microprogrammes en gestion des ressources humaines en relations industrielles, soit prolongé jusqu'au 30 avril 2018 ».

« Que madame Marie Bellemare soit nommée directrice du programme de DESS en ergonomie et innovation à compter du 1^{er} juin 2016 jusqu'au 30 avril 2018 ».

Service social

« Que le mandat de madame Sophie Éthier, directrice du programme de certificat en gérontologie, soit prolongé jusqu'au 31 août 2020 ».

Facultaire

« Que le mandat de monsieur Sylvain Eloi Dessy, directeur du programme de baccalauréat intégré en économie et politique, soit prolongé jusqu'au 31 mai 2019 ».

2e et 3e cycles

Psychologie

« Que le mandat de monsieur Simon Grondin, directeur du programme de doctorat en psychologie – Ph. D, soit prolongé jusqu’au 31 décembre 2016 ».

Science politique

« Que madame Anessa Kimball soit nommée directrice des programmes de 2^e et 3^e cycles en science politique à compter du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2020 en remplacement de monsieur Marc-André Bodet ».

Facultaire

« Que madame Pauline Côté soit nommée directrice du programme de baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales à compter du 1^{er} juin 2016 jusqu’au 31 mai 2017 ».

Erick Duchesne souligne une erreur relativement au baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales puisqu’il s’agit d’un programme de 1^{er} cycle et non de 2^e et 3^e cycles. La nomination de madame Pauline Côté doit donc être placée plus haut, dans la section 1^{er} cycle.

Adopté à l’unanimité

9. Nomination aux comités de programmes

Il est proposé par Erick Duchesne appuyé par Julien-Pierre Hogue :

1er cycle

Anthropologie

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en anthropologie :

- Isabelle Henrion-Dourcy, de septembre 2016 à mai 2018;
- Frédéric Laugrand, de septembre 2016 à mai 2018 ».

Économique

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en économique :

- Philippe Barla, de juin 2016 à juin 2017;
- Michel Roland, renouvelé de juin 2016 à juin 2017 ».

Psychologie

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 1^{er} cycle en psychologie :

- Isabelle Giroux, de janvier 2017 à mai 2018 ».

Relations industrielles

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en relations industrielles :

- Johanne Dompierre, de juin 2016 à mai 2017;
- Jean-Noël Grenier, de juin 2016 à mai 2017;
- Catherine Le Capitaine, de juin 2016 à mai 2017 ».

Science politique

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 1^{er} cycle en science politique :

- Marc-André Bodet, de septembre 2016 à août 2019 ».

Service social

« Que les professeures suivantes soient nommées au comité des programmes de 1^{er} cycle en service social :

- Nadine Deslauriers-Varin, de septembre 2016 à août 2018;
- Annie Fontaine, de septembre 2016 à août 2020;
- Catherine Rossi, renouvelée de septembre 2016 à août 2018 ».

Gilles Tremblay souligne qu'il y a dans cette proposition une erreur car on y retrouve deux comités distincts soit un pour les programmes de criminologie et un pour les programmes de service social. La proposition devient :

« Que les professeures suivantes soient nommées au comité des programmes de 1^{er} cycle en criminologie :

- Nadine Deslauriers-Varin, de septembre 2016 à août 2018;
- Catherine Rossi, renouvelée de septembre 2016 à août 2018 ».

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 1^{er} cycle en service social :

- Annie Fontaine, de septembre 2016 à août 2020 ».

Facultaire

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité de programme de baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales :

- Benoît Carmichael, renouvelé de juin 2016 à juin 2017;
- Christine Vézina, de septembre 2016 à août 2018 ».

« Que le professeur suivant soit nommé au comité de programme de baccalauréat intégré en économie et politique :

- Philippe Barla, renouvelé de juin 2016 à mai 2017 ».

2e et 3e cycles

Anthropologie

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en anthropologie :

- Natacha Gagné, de septembre 2016 à mai 2018;
- Stéphanie Lloyd, renouvelée de juin 2016 à mai 2018 ».

Économique

« Que le professeur suivant soit nommé au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en économique :

- Markus Hermann, renouvelé de juin 2016 à juin 2017 ».

Psychologie

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en psychologie :

- Marie-Claude Richard, de septembre 2016 à août 2018 ».

« Que la professeure suivante soit nommée au comité des programmes de 3^e cycle en psychologie :

- Geneviève Belleville, renouvelée de septembre 2016 à août 2017 ».

Relations industrielles

« Que le professeur suivant soit nommé au comité des programmes de 2^e cycle en relations industrielles :

- James Thwaites, de juin 2016 à mai 2017 ».

« Que la professeure suivante soit nommée au comité de programme du D.E.S.S. en ergonomie et innovation :

- Sylvie Montreuil, de juin 2016 à mai 2017 ».

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité de programme de 3^e cycle en relations industrielles :

- Michel Racine, de juin 2016 à mai 2017;
- Manon Truchon, de juin 2016 à mai 2017 ».

Science politique

« Que les professeurs suivants soient nommés au comité des programmes de 2^e et 3^e cycles en science politique :

- Marie Brossier, renouvelée de février 2016 à août 2019;
- Louis Imbeau (substitut), de septembre 2016 à août 2019 ».

Service social

« Que le professeur suivant soit nommé au comité de programme de 3^e cycle en service social :

- Serge Dumont, de septembre 2016 à août 2018 ».

Facultaire

« Que le professeur suivant soit nommé au comité de programme de la maîtrise en affaires publiques :

- Guy Lacroix, renouvelé de juin 2016 à juin 2019 ».

Adopté à l'unanimité

10. Affichage publicitaire au pavillon Charles-De Koninck

Manon Boulianne porte à l'attention des membres du Conseil la présence d'une affiche publicitaire faisant la promotion d'une boutique de vêtements dans le pavillon Charles-De Koninck. Suite aux informations obtenues relativement au *Règlement concernant la vente, la distribution, la sollicitation et l'affichage à l'Université Laval*, elle soumet une proposition.

CONSIDÉRANT QUE l'université est un lieu de formation, de recherche, de création et de promotion de la pensée et du jugement critique, tel que précisé dans la mission de l'Université Laval;

CONSIDÉRANT QUE le [*Règlement concernant la vente, la distribution, la sollicitation et l'affichage à l'Université Laval*](#) prévoit la signature d'ententes contractuelles permanentes ayant trait à l'affichage;

CONSIDÉRANT QU'une banderole d'un magasin de vêtements pour femmes ainsi qu'un encadré faisant la promotion de rabais offerts pour une compagnie de

télécommunication ont été affichés dans les locaux du pavillon Charles-De Koninck en début de la session d'automne 2016;

Il est proposé par Manon Boulianne appuyée par Pascale Laveault-Allard:

« Que le Conseil de la Faculté des sciences sociales, par le biais de son doyen, signale aux autorités compétentes sa préoccupation à l'effet que le Règlement permette l'affichage de publicités faisant la promotion de services d'entreprises privées dont les activités n'ont aucun lien avec la mission de l'Université Laval, et ce, même dans des pavillons dédiés à l'enseignement et à la recherche ».

Une discussion s'en suit et le vote est demandé.

Pour : 16
Contre : 1
Abstentions : 2

Adopté à la majorité

11. Divers

Aucun point à ajouter.

La séance est levée à 17 h 15.

2016-10-03

François Gélinau
Secrétaire de la Faculté